



Date :	Projet :	Entrepreneur :		
Membre de l'équipe d'observation :		Signature :		
Membre de l'équipe d'observation :		Signature :		
Emplacement des travaux :		Oui	Non	S. O.
1.	L'échelle adaptée aux travaux effectués est utilisée.			
2.	Les échelles doivent être protégées contre tout mouvement. Si l'échelle ne peut être attachée, elle doit être maintenue en place par un autre employé à tout moment lorsqu'elle est utilisée.			
3.	Les échelles sont correctement sécurisées (haut et bas) et placées au bon angle.			
4.	Selon la règle du 1:4 la base doit être à 1 pied du mur tous les 4 pieds de hauteur.			
5.	Si l'échelle est utilisée pour accéder à un toit, par exemple, elle doit s'élever à environ 1 mètre ou 3 pieds au-dessus de cette surface.			
6.	Assurez-vous que l'escabeau est complètement ouvert et que les écarteurs sont verrouillés.			
7.	Posez vos deux pieds sur des surfaces fermes et planes. Ne placez pas les échelles sur des surfaces instables, lâches ou glissantes.			
8.	<p>Une échelle doit être nettoyée et maintenue en bon état. Les échelles doivent être examinées minutieusement avant chaque utilisation afin de déceler :</p> <ul style="list-style-type: none">• tout signe d'usure : cadres affaiblis ou tordus.• des barreaux ou des ferrures desserrés.• des chaussures antidérapantes en plastique ou en caoutchouc usées.• Les étiquettes sont lisibles <p>Remarque : si l'échelle est entreposée sur un véhicule, inspectez les supports du véhicule en plus de l'échelle.</p>			
Commentaires :				